

QUAND LA DOUANE SE DÉDOUANE

ÉPISODE N°12 - "LES MOTARDS" !

C'EST L'ESPRIT DE LA NOTE DG DU 17 AOÛT 2023 QUI REND RESPONSABLE LES MOTARDS DOUANE ET LES CHEFS DE GROUPES DE LA VÉTUSTÉ ET DONC DE LA DANGÉROSITÉ DE LEURS ÉQUIPEMENTS.

Nous savions déjà que nous ne pouvions pas compter sur la haute hiérarchie et que **si "l'ouverture de parapluie" était une discipline olympique, nombre de nos Directeurs Douaniers seraient sélectionnés pour Paris 2024 !**

Mais dans le cas qui nous intéresse, on touche le fond !

Rappelons les faits :

Plusieurs incidents se sont produits en juillet liés à la rupture d'un câble d'airbag. Une étude a donc été menée avec pour constat : la vétusté de la quasi-totalité du parc (non renouvelé depuis 10 ans !).

Une campagne de renouvellement en urgence est en cours. Jusque-là, rien à dire.

C'est la conclusion de la note qui vaut son pesant de cacahuètes, nous citons ([lire la note](#))
« Cet incident met en lumière, pour tous les groupes motocyclistes, des insuffisances sur le contrôle de la sécurité des matériels... Des Instructions vous seront donc prochainement adressées pour renforcer la vigilance sur ces aspects. Vous êtes d'ores et déjà invités à augmenter la fréquence des contrôles d'exécutions du service sur les organes de sécurité ... ».

ON CROIT RÊVER !

Alors que tout le monde a pris conscience du déficit de pilotage de la branche Surveillance et de l'absence de réponse sur les besoins.

Alors que l'Administration a fait l'effort d'ouvrir plusieurs chantiers pour rattraper ce retard.

Alors que des budgets sont débloqués sur les questions équipement.

Voici une note qui fait tache et qui démontre qu'au fond rien ne change vraiment.

On attend nombre de réponses depuis plusieurs mois sur les bottes "été", la possibilité de dotation de l'ensemble des motards et des maîtres chien de nouvelles combinaisons, de la possibilité pour les marins d'avoir accès au couteau...

Apparemment la Direction a d'autres problèmes plus urgents : faire porter le chapeau aux agents !

RAPPELONS LES OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATION :

C'est à elle d'assurer l'équipement et la sécurité des agents.

C'est à elle de définir l'expression des besoins.

C'est à elle de définir les règles de renouvellement des équipements.

Il est pathétique de voir l'Administration se défaire de sa responsabilité sur les agents, les chefs d'équipe ou les chefs d'unité.

« Nous sommes responsables de la médiocrité et de la vétusté de nos équipements » ?

Plus besoin de faire des GT sur l'attractivité des spécialités quand on voit le traitement réservé à celles-ci.

Pas étonnant avec une telle mentalité que personne ne veuille rejoindre les équipes de la Direction Générale chargée de ces questions !

IL N'Y A QU'UNE SEULE RESPONSABILITÉ, CELLE DE L'EMPLOYEUR. ASSUMEZ !

QUAND LA DOUANE
SE DÉDOUANE,
AOÛT 2023